



**Notre Assemblée Générale**  
**Jeudi 7 avril 2005**  
**20.45 heures**  
**à la salle polyvalente, avenue Molière.**

L'assemblée est souveraine dans l'approbation des résolutions qui sont présentées par le Conseil et le bureau et c'est vous, qui après délibérations, avez tous les pouvoirs pour décider des orientations, des objectifs et des moyens pour les atteindre.

**Nous avons obtenu ces dernières années:**

- Ø le nouveau P.O.S., qui reconnaît le caractère résidentiel du quartier et le refus de l'extension de la zone commerciale, avenue Gabriel Péri,
- Ø la prise en compte de réaliser un dédoublement de la RD 121, éloigné des habitations.
- Ø la fermeture du chemin du Mont Royal pour la sécurité de nos enfants qui se rendent au collège,
- Ø la réalisation de l'aménagement du quai George Sand
- Ø L'amélioration de la propreté dans le quartier et la limitation des nuisances.

**Nous participons à la vie de la commune en qualité de membres de comités consultatifs (Equipement et assainissement, Urbanisme et environnement, activités économiques) :**

- Ø Quelques exemples de sujets auxquels nous avons accès : les pistes cyclables, le PPRI ( plan de prévention des risques d'inondation), les panneaux publicitaires, les règlements de voirie et assainissement, le forum de l'emploi, les projets routiers, la modification du POS pour une aire d'accueil des gens du voyage, les jardins familiaux, les antennes de téléphonie mobile, la réglementation de l'habitation en caravanes en zone NC.

**Votre avis nous intéresse, votre participation aussi.**

**C'est la condition première du succès des actions en cours.**

(voir notre bulletin n°56)

**Venez nombreux exprimer vos idées, car notre qualité de vie en dépend.**

**Si vous en avez la possibilité, consultez notre site internet :**

[www.qvlb-montesson.asso.fr](http://www.qvlb-montesson.asso.fr)

**Nous avons besoin de votre soutien**

-----  
**ASSOCIATION QUALITE DE VIE DE LA BORDE**  
-----

nom:

prénom :

rue:

téléphone :

adresse électronique :

Suggestions :

- Je verse ma cotisation 2005 – membre actif 8 euros - bienfaiteur 20 euros.

Association Loi 1901 agréée de protection de l'environnement arrêté n° 98-079/duel du 3 avril 1998

- Siège social : 22 rue Corneille 78360 Montesson – tél : 01 39 13 10 55
- [contact@qvlb-montesson.asso.fr](mailto:contact@qvlb-montesson.asso.fr)
- <http://www.qvlb-montesson.asso.fr>